

## La nouvelle « ère des services microfinanciers »



La série de notes Focus constitue un des supports clés de diffusion d'informations sur les meilleures pratiques en matière de microfinancement auprès des gouvernements, des bailleurs de fonds, des institutions financières et du secteur privé.

Si vous désirez recevoir les autres numéros de la série, ou envoyer des commentaires ou contributions, veuillez contacter le Secrétariat du CGAP à l'adresse suivante :

CGAP Secretariat  
1818 H Street, NW  
Washington, DC 20433

Tél : (202) 473 9594

Fax : (202) 522 3744

Courrier électronique :  
CGAP@Worldbank.org

WWW :  
<http://www.cgap.org>

Depuis l'« ère du crédit agricole » jusqu'à celle de la « microentreprise » (des années 50 aux années 70), les mécanismes institutionnels et le type de produits caractérisant les services financiers aux plus défavorisés ont été dominés par une certaine image du pauvre. À l'image d'un petit paysan d'importance marginale a tout d'abord correspondu le décaissement de crédits agricoles accordés par des organismes spéciaux, souvent publics, ayant recours à des subventions de l'étranger ou à des prêts assortis de conditions libérales. Puis, l'image de la femme entrepreneur est allée de pair avec l'octroi de crédits de trésorerie de plus en plus importants par des organismes le plus souvent bénévoles, à des femmes pauvres organisées en groupes de caution solidaire.

Quelles qu'aient pu être les forces et les faiblesses de ces approches — et nous avons depuis beaucoup appris — les arguments qui les sous-tendaient étaient clairs, même s'ils peuvent aujourd'hui paraître simplistes. Un paysan pauvre a besoin de crédits de campagne. Une entrepreneuse pauvre a constamment besoin de prêts facilement remboursables, dont le volume croît avec l'activité de l'entreprise.

### Complexité et diversité des cas

Au moment où nous entrons dans « l'ère des services microfinanciers » et où nous commençons à travailler avec des « ménages vulnérables aux moyens d'existence complexes et aux besoins diversifiés »<sup>1</sup>, avons-nous une idée claire du type de produits financiers nécessaires ou des institutions qui les fourniront ? Savons-nous seulement exactement ce que « services financiers » signifient pour un ménage pauvre ? « Complexité » et « diversité » sont des mots qui menacent de nous éloigner, plutôt que de nous rapprocher, d'une vision claire de la situation.

Outre le crédit, nous pouvons déjà voir que les services d'épargne et d'assurance feront partie de cette nouvelle complexité. Il apparaît donc certain que le « crédit agricole » et le « crédit aux microentreprises » perdront le vieux monopole qu'ils avaient dans notre imagination et que des produits simples et classiques tels que les « plans de financement de blé hybride » ou les prêts commerciaux à un an accordés par la Grameen seront bientôt détrônés.

Mais par quoi seront-ils remplacés ? Comment concevoir des produits qui répondent aux multiples besoins de

services financiers des pauvres et qui soient faciles à comprendre et à mettre en place ? Comment mettre en place des institutions qui pourront assurer le suivi de ces produits et recouvrer leurs coûts sur les marges qu'elles dégagent ? Le présent numéro de *Focus* apporte un début de réponse à la première de ces questions, concernant les types de produits à proposer.

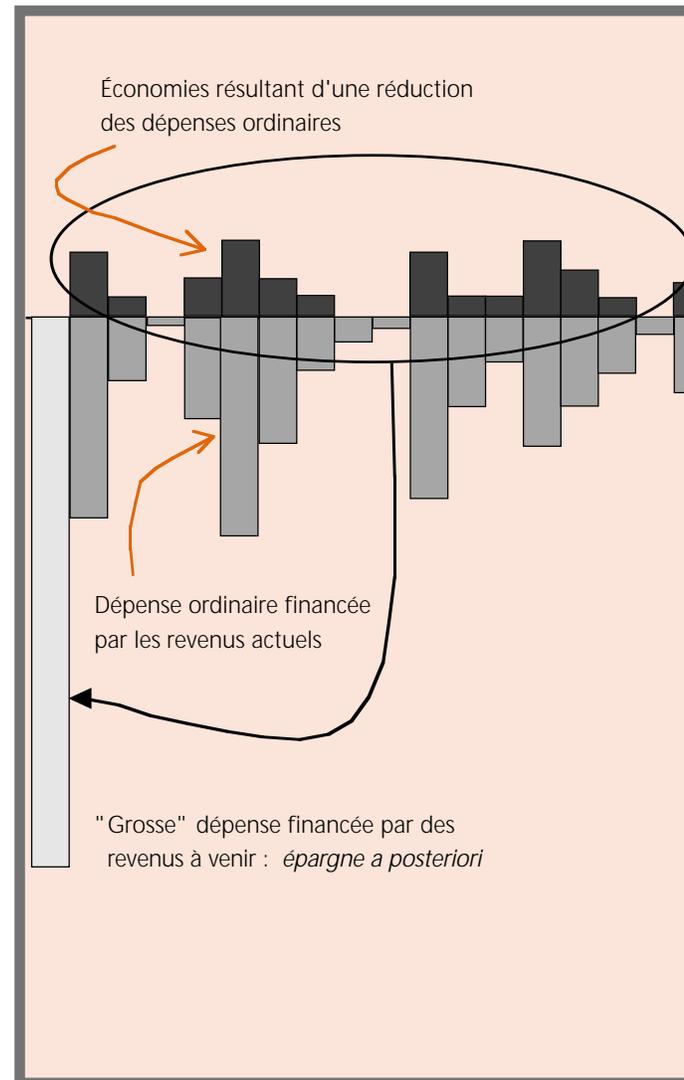
### Services financiers et gestion de trésorerie

Du point de vue de l'utilisateur, les services financiers ont pour fonction d'aider à gérer la trésorerie. C'est là leur premier rôle et c'est ainsi qu'ils sont avant tout utilisés. Au cours de l'ère du crédit agricole et du crédit à la microentreprise, nous avons négligé le fait que les besoins financiers des emprunteurs étaient loin de se limiter au simple cadre du financement des cultures ou de l'activité commerciale.

Les services financiers permettent de redistribuer les dépenses dans le temps. Cela signifie simplement que si vous n'êtes pas en mesure de supporter une dépense *aujourd'hui*, à partir de vos revenus du moment, vous avez la possibilité de le faire en utilisant des ressources *passées* et/ou  *futures*.

Les rentrées et sorties d'argent n'étant pas parfaitement synchronisées, chacun a besoin de pouvoir recourir à cette facilité. Et les pauvres ne font pas exception à la règle. À vrai dire, **ils en sont peut-être encore davantage tributaires**. Cela ne tient pas simplement au fait que leurs revenus sont incertains et irréguliers (ce qui est fréquemment le cas), mais aussi au montant très limité des ressources dont ils disposent. De ce fait, la moindre dépense requerra une somme supérieure à celle qu'ils ont sur eux ou chez eux. Ils seront presque toujours obligés de rechercher un moyen de financer, partiellement ou en totalité, leurs dépenses, en ayant recours à leurs économies ou à leurs revenus à venir.

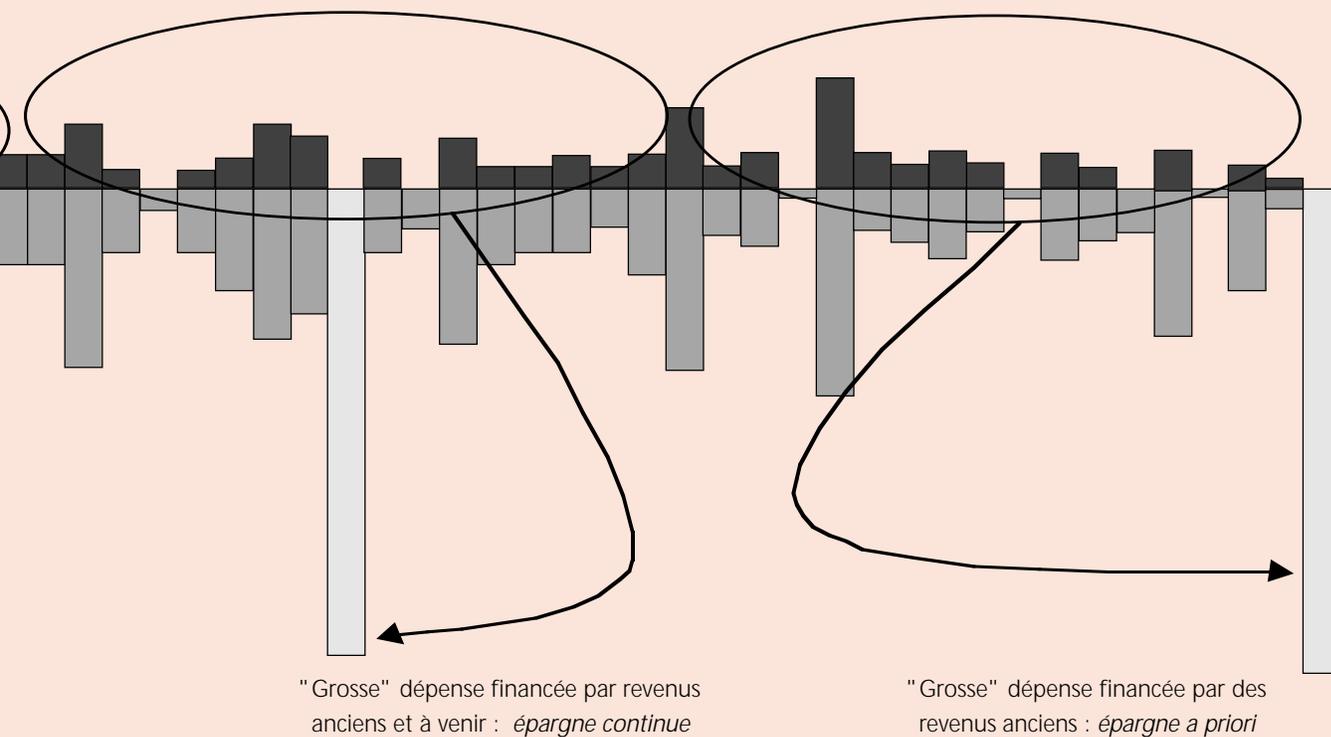
Rappelons qu'il s'agit de dépenses *de toute nature*, et pas seulement de celles liées aux intrants agricoles ou aux microentreprises. Les événements qui ponctuent la vie, tels que la naissance, la scolarité, le mariage, l'aménagement de l'habitat, la retraite et la mort, les maux physiques, tels que la maladie et les accidents, ou matériels, tels que les cyclones, les incendies, les inondations et les sécheresses,



supposent tous des ressources plus importantes que celles qui sont immédiatement disponibles. En plus des besoins, il faut compter avec les occasions qui se présentent d'investir dans un bien foncier, une entreprise ou un bien immobilier ou dans des articles de confort, tels qu'un ventilateur ou une télévision. Ces dépenses obligent à mobiliser des ressources qui forcent les pauvres à envisager l'utilisation de leurs revenus présents, passés et futurs.

Comment les pauvres utilisent-ils leurs revenus passés et actuels pour financer cette vaste gamme de dépenses toujours urgentes ? Ils le font de différentes manières, que nous

## GRAPHIQUE 1 : ÉPARGNE A POSTERIORI, ÉPARGNE CONTINUE ET ÉPARGNE A PRIORI



Dans ce graphique et dans tous les suivants, le temps figure en abscisse et les montants d'argent en ordonnée.

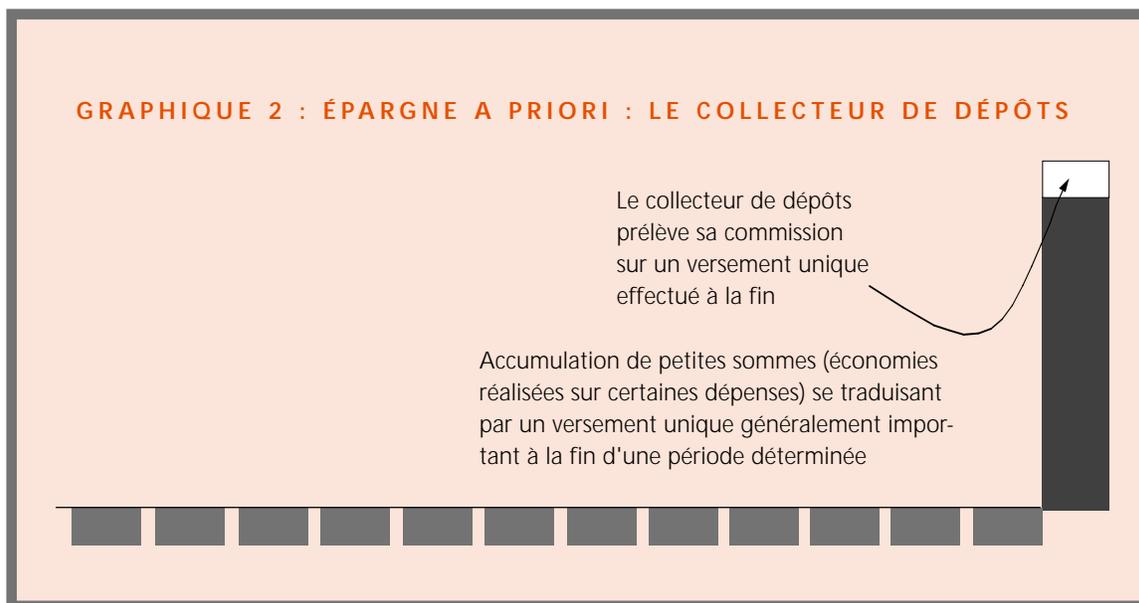
regrouperons, pour simplifier, en trois catégories: « l'épargne a priori », « l'épargne a posteriori » et « l'épargne continue ». Le graphique 1 en donne une illustration. Examinons maintenant ces catégories tour à tour du point de vue d'un ménage pauvre vivant dans un pays en développement.

### L'épargne a priori

L'épargne a priori — économiser aujourd'hui des fonds qui pourront être dépensés demain — n'est pas chose aisée pour les pauvres. Aussi étrange que cela puisse paraître, cette situation n'est pas essentiellement due à une capacité d'épargne faible

ou inexistante (bien que cela puisse aussi être le cas). Elle ne tient pas tant à la difficulté de trouver des ressources à économiser, qu'aux problèmes pratiques que pose la conservation de l'épargne constituée. Il est en effet très difficile de garder des fonds en lieu sûr. Les possibilités classiques — banques et établissements similaires — sont rarement des solutions envisageables. Les fonds conservés chez soi, dans un village ou dans des bidonvilles peuvent être volés, perdus, brûlés ou emportés par le vent ou les eaux. Ils peuvent être dérobés par une belle-mère autoritaire, des parents de passage qui vivent dans le dénuement ou un mari alcoolique à la main lourde.

## GRAPHIQUE 2 : ÉPARGNE A PRIORI : LE COLLECTEUR DE DÉPÔTS



Comment garder ne serait-ce que quelques sous quand les enfants ont faim ?

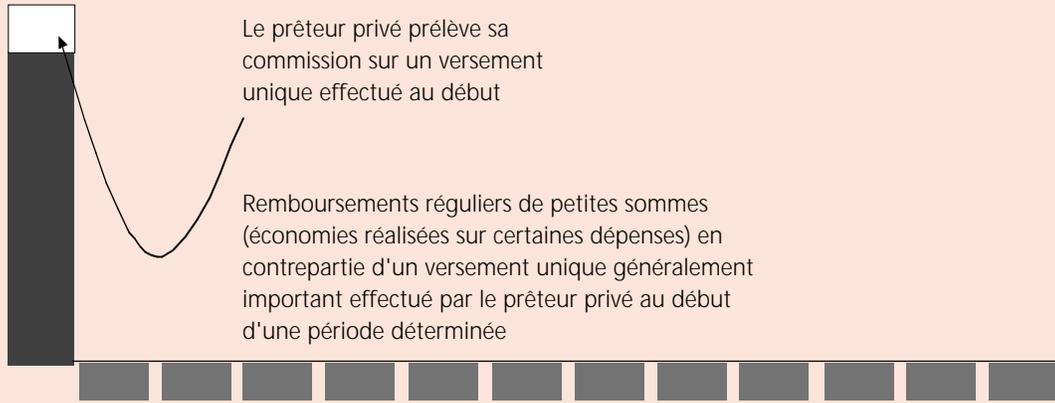
Comme il est difficile de garder des liquidités, l'épargne correspondant à des revenus non dépensés est souvent conservée en nature, sous forme de bétail, de tôles pour le toit ou même d'arbres. Cette forme d'épargne présente certains avantages : les cochons peuvent avoir des petits, l'arbre, parti d'un simple plant, peut se développer et dépasser largement sa valeur initiale. Mais elle présente aussi des inconvénients : les cochons peuvent mourir. Les tôles peuvent rouiller. Et surtout, il est compliqué de réaliser la valeur de cette épargne « en nature ». S'il est toujours possible de vendre un cochon pour obtenir l'argent nécessaire à l'achat de médicaments, l'époque sera peut-être mauvaise pour la vente de bétail, et que faire des dix dollars qui resteront une fois les médicaments achetés ? Les dépenser, peut-être, à défaut de pouvoir les garder en lieu sûr. Et puis, comment se préserver de la pluie si l'on vend les tôles du toit ? Enfin, ne l'oublions pas, comment commencer par économiser les fonds nécessaires pour acquérir les tôles ?

Ces inconvénients obligent le pauvre à payer un prix élevé — beaucoup plus élevé que le coût que vous et

moi supportons — pour économiser. Ce prix fort se manifeste de deux manières : un risque élevé et des taux d'intérêt faibles, voire négatifs. Dans le monde entier, les pauvres confient leur épargne à des personnes et des institutions peu fiables. Ces « gardes-monnaie », qui peuvent être des parents, des employeurs ou des marchands, détiennent des sommes importantes qui viennent des pauvres — qu'ils escroquent parfois. Des dizaines de milliers de clubs d'épargne informels en tout genre font chaque jour leur apparition dans le monde. Trop sont encore gérés de façon inefficace ou frauduleuse. Et pourtant, à défaut de mieux, les pauvres continuent d'avoir recours à ces méthodes à haut risque. Les plus vulnérables sont les plus démunis — souvent analphabètes et réduits à l'impuissance.

Il peut être coûteux de déposer ses économies en lieu sûr. Les collecteurs de dépôts — des personnes qui se chargent de recueillir et de conserver l'épargne de clients pauvres — font le même travail qu'une caisse d'épargne, mais ils perçoivent généralement une commission, plutôt que de servir des intérêts. En Afrique de l'Ouest, il est fréquent qu'ils collectent l'épargne quotidiennement, percevant une commission qui correspond à un jour d'épargne par mois.

### GRAPHIQUE 3 : ÉPARGNE A POSTERIORI : LE PRÊTEUR PRIVÉ EN ZONE URBAINE



#### L'épargne a posteriori

Lorsque des parents reçoivent une demande en mariage pour leur fille, qu'une maladie se déclare ou qu'une bonne occasion d'achat d'un cyclo-pousse vient à se présenter, il est rare que les ménages pauvres aient suffisamment d'économies pour faire face à la dépense. Cela n'est guère surprenant. Ils pourront alors essayer d'utiliser des revenus futurs — en recourant à l'*avance sur épargne*. Ils devront trouver une personne ou une institution prête à leur consentir une avance sur leurs revenus à venir. Ils commencent souvent par s'adresser à des amis ou à des voisins susceptibles de pouvoir (s'ils disposent d'économies) leur accorder un prêt. Ce prêt sera parfois sans intérêt, à charge de revanche. Avec ou sans intérêt, le prêt sera remboursé par un prélèvement sur les rentrées d'argent à venir. Parfois, le prêteur sera heureux d'être remboursé en plusieurs petits versements, et l'emprunteur pourra alors lui verser une partie du remboursement chaque fois qu'il parviendra à économiser sur ses dépenses courantes. Toutefois, dans le secteur informel, les prêts accordés sont souvent remboursés en un versement unique global. L'emprunteur doit alors trouver le moyen d'*épargner* une somme

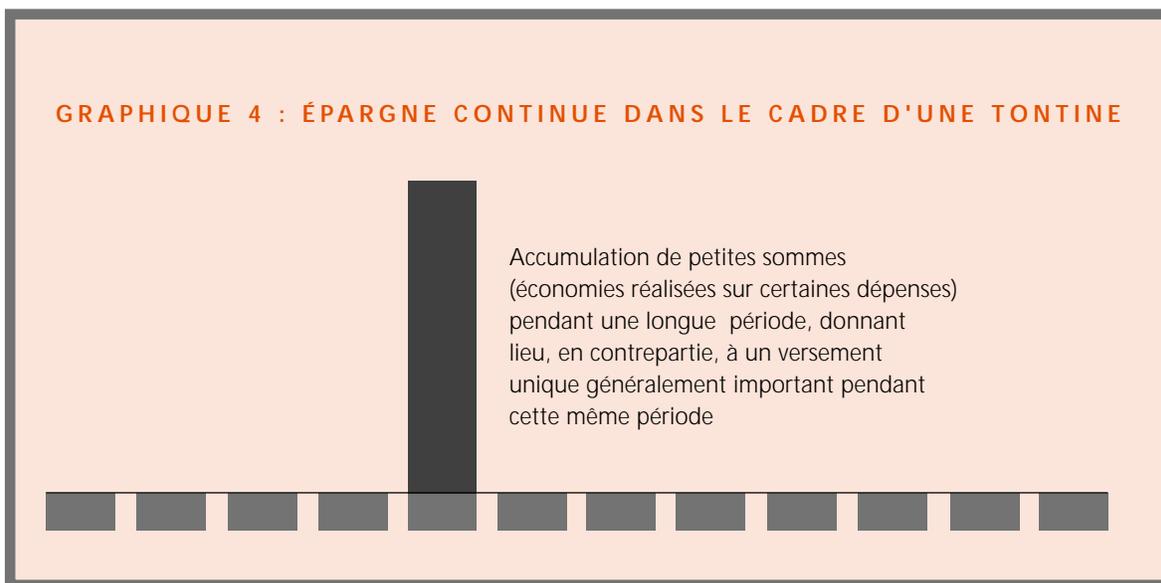
correspondant au montant total du prêt — chose par définition difficile à réaliser pour des ménages qui avaient recouru à l'*emprunt* précisément par manque de capacité d'*épargne*.

Il est généralement plus coûteux de faire appel aux services d'un prêteur privé qu'à ceux d'un collecteur de dépôts. Les raisons en sont claires. Contrairement au second, le premier doit commencer par fournir le capital du prêt. Il supporte aussi le risque d'un non-respect du contrat, alors que les rôles sont inversés dans le cas du collecteur de dépôts. Enfin, le prêteur privé doit se procurer l'information qui lui permettra d'évaluer le risque auquel il s'expose, tandis que le collecteur de dépôts se contente de restituer les fonds que son client est parvenu à épargner. En outre, c'est au client qu'il incombe de s'assurer de la fiabilité du collecteur.

#### L'épargne à la base de tous les services financiers

Faire remarquer que les collecteurs de dépôts et les prêteurs privés en zone urbaine offrent des services fondamentalement similaires, quoique symétriquement opposés, ne répond pas à un souci esthétique, mais montre que les

#### GRAPHIQUE 4 : ÉPARGNE CONTINUE DANS LE CADRE D'UNE TONTINE



fonds remis aux premiers ou remboursés aux seconds proviennent exactement de la même source : *les sommes retenues par un acte de volonté sur les dépenses courantes quotidiennes*. C'est d'ailleurs là une assez bonne définition de l'épargne, et l'épargne est précisément ce que représentent ces dépôts et remboursements.

Dépôts et prêts sont deux modes de gestion de l'épargne. Ils permettent de transformer une série d'économies en une somme globalement suffisamment importante pour financer le mariage d'une fille, payer les obsèques d'un grand-père ou acheter un cyclo-pousse. Aussi peut-on dire des services financiers destinés aux pauvres qu'ils sont des « *services de gestion de trésorerie qui aident les pauvres à transformer leur épargne en sommes globales suffisamment élevées pour faire face aux dépenses importantes* ».

Cette définition place l'épargne au cœur des services financiers, alors qu'elle est trop souvent considérée comme une alternative au crédit d'importance secondaire.

#### L'épargne continue

L'examen de « l'épargne continue » devrait permettre de mieux expliquer ce rôle central de l'épargne. Pour illustrer ce type d'épargne, nous prendrons en exemple un service que les pauvres

peuvent mettre en place — ils le font fréquemment — pour eux-mêmes : les clubs d'épargne. L'association rotative d'épargne et de crédit, souvent appelée tontine, est l'un d'entre eux. Dans un club de ce type, les membres conviennent de se réunir régulièrement — chaque semaine par exemple — et de tenir un nombre de réunions égal au nombre d'adhérents — disons 12 comme dans le graphique 4. Lors de chaque rencontre, chacun apporte un montant fixe — 1 dollar par exemple — et à chaque fois, l'un des membres repart avec les 12 dollars ainsi versés. À l'issue des 12 réunions, chacun aura versé 12 cotisations de 1 dollar et sera reparti avec une somme de 12 dollars, suffisamment importante pour permettre un achat conséquent. L'ordre dans lequel la somme de 12 dollars est attribuée peut-être fixé par un accord entre les membres, au hasard (tirage au sort) ou aux enchères.

Ce mécanisme ne comportant généralement aucun frais, son objet est clair : il transforme plusieurs petites économies en un pécule unique, plus important. Une partie de cette épargne est constituée avant la remise de la somme globale, une autre partie, après (à moins d'être le premier ou le dernier à percevoir le pécule). Mais plus important peut-être, la formule de « l'épargne continue » porte en elle le principe de certains types d'assurance, comme l'assurance-maladie ou l'assurance sur les biens. L'assurance-auto en offre une illustration claire. Lorsque vous assurez votre

véhicule, vous épargnez sous forme de petits versements périodiques, annuels ou mensuels, à l'occasion du règlement des primes. Si vous endommagez votre véhicule en percutant un réverbère, la compagnie d'assurance vous verse une somme d'argent qui, avec un peu de chance, sera suffisante pour faire réparer votre voiture.<sup>2</sup> Après quoi, vous reprenez le paiement des primes jusqu'à ce que vous ayez à nouveau besoin d'une somme comparable.

### Conclusion : Qu'est-ce que de bons produits financiers ?

Quels que soient l'usage, la période et le montant considérés, le rôle des services financiers est de transformer l'épargne en une somme suffisamment importante pour financer une grosse dépense. Les stratégies suivantes — ou leur combinaison — permettent d'y parvenir : épargne a priori, épargne a posteriori et épargne continue.

Premièrement, il faut que les produits financiers offerts permettent aux utilisateurs de *déposer facilement leur épargne* (n'oublions pas que par « épargne », on entend les remboursements d'un prêt, le paiement de primes d'assurance aussi bien que l'« épargne » proprement dite). Pour être facile à utiliser, un système de dépôt doit offrir un très bon accès, permettre des versements réguliers et fréquents et être rapide, sûr, souple et abordable. L'idéal serait un collecteur de dépôts du quartier qui se présenterait chaque jour, sans exception, et accepterait des versements sur le champ avec un minimum de formalités, mais avec la garantie absolue que les fonds reçus seront dûment crédités sur le compte du client.

Deuxièmement, il faut que *la somme globale soit facile à retirer* (n'oublions pas, ici encore, qu'il pourra s'agir d'un retrait d'épargne, d'un prêt ou d'une indemnisation, en fonction de la stratégie employée). Le système doit répondre à des règles parfaitement claires qui rendent le prélèvement de la somme globale aussi mécanique qu'un retrait à un guichet automatique de banque. Le service proposé doit aussi être à proximité, être offert à des heures pratiques et n'impliquer ni formalité lourde, ni attente.

Troisièmement, des dépôts de *tout montant* doivent être autorisés. Les possibilités d'épargne des pauvres étant très fluctuantes, la règle générale devrait être d'accepter tous les dépôts *quel qu'en soit le montant* (même très faible). Toutefois, il est des cas dans lesquels les versements d'un montant fixe seront souhaitables, tant du point de vue de l'utilisateur que de l'institution, car ils encouragent à la discipline. Il faudra alors fixer un montant minimum faible (de façon à ne pas exclure les plus démunis), et permettre le versement de sommes équivalentes à des multiples de ce montant minimum, pour que les épargnants aux moyens plus importants puissent verser davantage. Par exemple, la formule des fonds nuptiaux en Inde du Sud prévoit des versements hebdomadaires fixes dont le montant doit être un multiple de dix roupies (environ 20 cents américains). Dans de nombreuses tontines, les membres plus aisés disposent de plusieurs « noms », ce qui leur permet de déposer et de retirer davantage.

Quatrièmement, un grand choix d'*échéances* doit être proposé pour la conversion de l'épargne en somme globale. Comme tout le monde, les pauvres ont besoin de pouvoir financer les achats de tous les jours, les frais de scolarité de l'année suivante et leur retraite pour le siècle à venir. Pour des utilisations à long terme, certains préféreront parfois une *immobilisation* de leur épargne. C'est-à-dire qu'ils préféreront ne pas être soumis à la tentation de retirer leur pécule pour l'utiliser avant un certain temps ou avant un événement donné. Il faudra reconnaître et tenir compte de cette préférence.

Cinquièmement, toute une série de *stratégies de conversion* doit être proposée. Les gens ont besoin de pouvoir compter sur l'épargne passée et future. Ils ont besoin de recourir à l'épargne a priori, à l'épargne a posteriori et à l'épargne continue. À défaut, il est peu probable qu'ils soient à même de tirer pleinement parti de leur capacité d'épargne. Par exemple, s'ils n'ont accès qu'à des prêts (épargne a posteriori), ils risquent de ne pas être en mesure d'exploiter leur capacité à faire des économies occasionnelles de petit montant, surtout si le calendrier d'amortissement prévoit des remboursements fixes ou peu fréquents.

Ces cinq critères sont tous liés à la conception des produits financiers. D'autres critères — qui s'appliquent aux institutions proposant ces produits et à l'environnement juridique, réglementaire et économique dans lequel ces institutions peuvent prospérer — joueront un rôle important dans l'ère des services microfinanciers du XXI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, il serait prématuré d'arrêter les caractéristiques d'institutions de microfinancement viables — et du soutien à leur apporter — tant que la nature et la finalité des produits que nous voulons fournir n'auront pas été définies.

<sup>1</sup> De Matin, I., D. Hulme et S. Rutherford, 1999. « Financial Services for the Poor and the Poorest: Deepening Understanding to Improve Provision ». Finance and Development Programme Working Paper Series, Institute of Development Policy Management, University of Manchester, UK. Disponible sur le site : [http://www.man.ac.uk/idpm/idpm\\_dp.htm#F\\_DWP](http://www.man.ac.uk/idpm/idpm_dp.htm#F_DWP)

<sup>2</sup> Le présent article ne fait de pas de différence entre des mécanismes (comme la tontine) où l'épargne de l'ensemble des épargnants est rétrocédée à chacun d'entre eux proportionnellement à sa contribution, et d'autres dispositifs (comme dans beaucoup d'assurances) où l'épargne est redistribuée de façon inégale, en fonction des pertes subies par chaque épargnant. Ces deux formules sont brièvement exposées dans Stuart Rutherford, *The Poor and Their Money* (Oxford University Press, India, 2000). Une version antérieure de cette étude avait fait l'objet, en 1999, d'un document de travail de l'Institute for Development Policy and Management, University of Manchester.

Le présent numéro de *Focus* a été rédigé par Stuart Rutherford de SafeSave.

Traduction : Département de traduction de la Banque mondiale/GRET ; édition : Tiphaine Crenn ; production : Valérie Chisholm ; imprimé par : Earthwise Printing, Gaithersburg, MD. (301) 340-0690.



Imprimé sur du papier recyclé